

Taschereau, Roy, Cannon & Parent
Advocates

CABLE ADDRESS "FITPARTAR"

Canadian Bank of Commerce Building
70 ST-PAUL ST.

Hon. P. A. Taschereau, L.L.B., K.C.
Minister of Public Works & Labor.
Ferdinand Roy, L.L.B., K.C.
L. A. Cannon, L.L.B., K.C.
Geo Parent, L.L.B.

Quebec, 1-4-20 191

Cher

Mon cher ami,

Il m'a été impossible d. mettre la main sur le livre
sur l'apiculture, et je m'excuse de les nouvelles de par j'ai
en: mais, en attendant, j'ai essayé de vous en adresser par
"un cachet raisonnable". C'est que je pense à l'Institut Canadien
dont j'ai été le président plusieurs années et où je pourrais, si vous
vous feriez inscrire. mais le programme de cette société ne permet
de payer que \$50.00, ce qui ne dépaye guère sur le plan de
déplacement. Je ne suis pas sûr que vous ferez aller au
moins ailleurs que à l'Institut can. Les vœux en sont-ils?

A vous

F. Roy



DEPARTMENT OF MINES



CANADA

GEOLOGICAL SURVEY

Chers

5 avril 1920

M. Asselin,

Vous plairait-il, cette année,

de contribuer au étude, un article ou une
pièce littéraire au programme de la Société royale?

Nous préparons ce programme, pour les séances du 19-21
mai; il nous faut bientôt avoir le titre de travail
présenté, et un résumé de moins de 50 mots.

Pourquoi n'en songez-vous pas? Pour qui n'ont pas
le plaisir de vos connaître, personnellement ou
profiteraient pour vous rencontrer aux séances,
ou car on vos pourriez vous-même y présenter
votre travail.

Bien sincèrement à vous,

Marcus Barbeau.

Reçu le 7-4-20. - Je me permets de vous proposer de 200 \$ - Non pas que je n'aie d'autres engagements, mais que j'ai un grand plaisir à vous aider. Je suis sûr que vous serez intéressé par ce travail. (M. Asselin) Je vous prie de m'indiquer vos intentions à l'égard de ce travail. (M. Asselin) Je vous prie de m'indiquer vos intentions à l'égard de ce travail. (M. Asselin)



L.J.C.
&
M.I.

Ottawa, le 5 avril, 1920
Case Postale 244

Monsieur Clivir Asselin
90 rue St Jacques
Montréal
Qué.

Cher Monsieur

Notre entrevue du 9 avec le premier Ministre
ayant été retardée, nous avons plus de temps pour préparer
la démarche de Monsieur Caron.

Aussi bien c'est avec plaisir que je vous
remets ci-inclus le texte de la lettre que nous avons
préparée sur votre suggestion.

Vos relations intimes avec Monsieur le Mi-
nistre vous rendent meilleur juge que nous de la façon
la plus heureuse de lui présenter le projet.

Je vous la soumetts.

Ne craignez pas de changer, d'ajouter ou de
refaire tout à neuf si vous le jugez à propos.

L'important, c'est que la chose réussisse.

Veuillez bien agréer, cher Monsieur, avec
l'expression de ma reconnaissance et de ma haute considé-
ration en H.S. et M.I.

Ch. Charbois, O.M.S.



DIRECTION GENERALE
DES SERVICES FRANÇAIS
AUX ETATS UNIS

65 BROADWAY
NEW YORK

TELEPHONE BOWLING GREEN 7240

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NEW YORK, le 8 avril 1920

Le Commandant Jean Malye,
Chef du Service d'Information,

à

Monsieur Olivard Asselin,
Maison Versailles,
90 rue Saint Jacques,
Montreal, Canada.

Cher Monsieur,

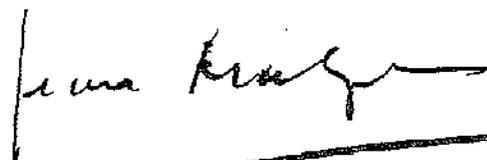
Je vous remercie des envois que vous
avez bien voulu faire et que j'ai lus avec le
plus vif intérêt.

Je vous suis très reconnaissant de
tout ce que vous faites pour mon pays et pour
renforcer les liens d'amitié entre le Canada et
la France.

Je vous fais parvenir notre publica-
tion économique et je prie de vous rappeler
que je reste entièrement à votre disposition
pour tous les renseignements dont vous pourrez
avoir besoin et que je pourrai vous procurer.

Je regrette avoir passé si peu de
temps à Montréal, mais je compte bien y retour-
ner prochainement et vous voir longuement, si
vous voulez bien.

Avec tous mes remerciements, veuillez
toujours croire, cher Monsieur, à mes meilleurs
sentiments.



JM/SM

Cambridge, 9 Avil.

1920 (?) 9-232

Cher Ami :

Je vous remercie cordialement pour votre
nouvel ouvrage. Saint François d'Assise et Péguay
sont deux "originaux" qui vont très bien de
compagnie, et tout il l'attrait se ressemble -
j'étais familier avec l'un d'eux, mais l'autre
ne l'était qu'en son nom pour moi. J'ai
déjà fait sa connaissance par une lecture
rapide de ces deux volumes, et comme vous,
j'aime ce prêtre ardent et mystique qui,
à travers ses évolutions, sut si pleinement
être lui-même; - orthodoxe dans son
socialisme comme dans son catholicisme,
et finalement rien que Péguay. Une seule
chose en lui me désarçonne, comme en plu-
sieurs autres esprits élevés de ces derniers
temps: - comment s'est-il imaginé être
catholique? Et comment Huysmans, Barres,
Brenetier, Léon Bloy, Paul Desjardins,
Bourget, etc. (sans parler de Léon Daudet)
se sont-ils imaginés être catholiques? Com-
ment ont-ils pu croire qu'il suffisait d'aspic-
aux sourcets de l'âme, de se tourner vers Dieu
ou le Christ, de prier, de se renouveler, de

et l'acquiescement, n'a donc ni rien oublié ni rien appris.

lutter pour l'amour et la justice, de
vivre dans l'atmosphère des saints,
pour faire partie du cercle exclusif et régi-
mentaire de l'Église catholique? - Il y
a, certes, bien d'autres passeports qu'ils
ne possèdent jamais, qu'ils semblent
n'avoir pas soupçonnés. Leurs qualités
même les plus hautes, leur soif de vérité,
la loyauté de leurs idées, la chaleur et l'ivresse
de leur mysticisme, ne furent souvent qu'au-
tant d'obstacles au seul et vrai catholicisme
qui ait le droit officiel de porter ce nom -
L'Église suspecte à priori toute intelligence
qui s'agite comme si elle portait quelque
cloche à de couvrir, ou à traverser; toute âme
qui ne voit une voie individuelle et s'évade
de la cage des idées toutes faites et des
aspirations étiquetées. La grande qualité
du vrai catholique, c'est de rester tranquille;
- n'a-t-il pas toute la vérité
cuite à point, découpée et servie en tranches
sur les plateaux des Sacraments, des saints
Pères, des Conciles, des définitions dogmatiques,
des encycliques, des décisions des Congré-
gations romaines, des mandements épiscopaux,

des sermons et des catéchismes? - Même
dans l'étude purement philosophique, ne
sait-il pas qu'à chaque instant il peut
se heurter à un décret, à une condamnation,
à l'opinion de Saint Thomas imposée d'of-
fice, à quelque opposition loufève et
lointaine, avec un dogme, à laquelle il n'a
vaut jamais songé? - Quant aux théories
sociales, croit-il avoir la liberté de choisir
le système qu'il juge de plus capable
d'avancer le progrès humain? - Mais il
y a le Syllabus et ses anathèmes; - il
y a l'excellent Prix écrit en toute
lettre qu'il faut absolument qu'il y
ait des pauvres pour que les riches puissent
exercer la charité; - il y a les décrets contre
le socialisme, en particulier le socialisme
chrétien. Je vous demande un peu, avec
ce réseau d'embarras l'empêchant de tout
partir, ces fils barbelés barrant les chemins
à chaque pas, ce qui peut rester à un
homme d'activité, d'individualité mentale,
Il ne lui reste qu'à s'étendre et à sou-
mettre - Le seul exercice possible, c'est
de tourner dans le cercle et de glisser dans
la raie. La soumission, voilà ce

qui remplace l'effort intellectuel, la re-
cherche, la passion du vrai, de même que
la liturgie et le chapelet disparaissent de
la méditation et de la ferveur intérieure.
Et c'est pour quoi tous les "personnels" qui
ne savent pas guérir de leur prurit mental,
seulent le fagot, après comme avant leur
"Conversion". L'Église les regarde de travers;
elle leur jette en eux un relent d'hérésie, et,
au moindre prétexte, ne pouvant les rôtir,
elle les fourne à l'Index, enchantée de se
debarasser d'eux. Non, ce sont des chré-
tiens peut-être, mais seulement des Catho-
liques pour rire. Comme je les comprends
bien d'ailleurs, et comme leur histoire fut
bien la mienne!...

* J'ai seulement entre ouvert le Saint
François de Chesterton. Ce que j'en ai entre-
vu, me donne l'idée de Paulin d'Asie in-
terviu par un reporter, consentant à
livrer tous les détails de son business et de
sa vie particulière pour une réclame de
première page. C'est très intéressant, mais

* Ceci a l'air d'une déclamation anti-cléricale,
mais on m'a enseigné à moi-même, à l'Université
Grégorienne, que l'Église gardait le droit inaliénable
de punir de peines très pesantes, la mort incluse, les
défections contre la foi, ou bien, ce qui revient au même,
de leur l'État de le faire pour elle. L'Église, depuis

un peu coasse. Quoi de plus vrai que
cette réflexion à propos de François répa-
rant son mur d'église et bravant la moque-
rie publique: "C'est peut-être une chose
excellente que les fissures soient bouchées, mais
il est préférable que ce ne soit pas par
quelqu'un qui est lui-même fêlé..." Et que
cette autre: "Un enfant n'a aucune diffi-
culté à louchonner que Dieu fit le chat et
le chien, tout en se rendant parfaitement
compte que faire de rien des chats et des
chiens est une opération mystérieuse qui de-
passe son imagination." Est quel style, bon
Dieu, dans ces phrases! - mais ceci, je sup-
pose, est l'affaire de la traductrice - Je
dois dire que je suis tombé sur d'autres pas-
sages tout-à-fait ingénieux et profonds - Le
tout me paraît être un amalgame d'où
la figure de Saint François ressort eclair-
ci sans doute, mais qu'on grandit - Mais
je changerais peut-être d'avis après une
vaine lecture de l'œuvre -

Croyez-moi votre toujours
bien de vous,

Louis Dantin

Taschevau, Roy, Cannon, Parent & Casgrain
Avocats / Advocates

CABLE ADDRESS: "FITPARTAR"

Canadian Bank of Commerce Building
70 RUE ST. PAUL

Hon. L. A. Taschevau, LL.D., K.C.
Procureur general Quebec - Attorney General
Ferdinand Roy, LL.D., K.C., Barrister
L. A. Cannon, LL.D., K.C., M.P.P.
Geo. Parent, LL.D., K.C., M.P.P.
Tom Casgrain, LL.D.
Paul Taschevau, LL.D.

Quebec, 9 avril, 1920. *1911*



Monsieur Olivier Lessard,
Immeuble Versailles,
Montréal.

Mon cher ami :-

Le président de l'Institut Canadien, le Docteur Lessard, sera très heureux de vous inviter dès que le conseil d'administration aura jugé votre cas. L'objection ne viendra pas du mal que vous avez dit de Québec. Nous avons, nous de Québec, une telle opinion de nous-mêmes et de notre ville, que nous n'attachons pas la moindre importance aux propos malveillants que peut tenir à notre endroit un écrivain aussi mal noté que vous. La difficulté peut venir de l'état de nos finances à la fin d'une saison qui a été très chargée. M. Lessard doit vous écrire dès qu'il sera fixé lui-même.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Ferdinand Roy

R/D

16
Montréal
main
J.P.

39 Sweetland Avenue
Ottawa P. 234
Canada

4-10-20

Très cher Major Asselin

Permit me to congratulate you on behalf of my husband and my mother. We read of your decoration in the Gazette, and were very glad to know that the French Government has shown its marked approval to one of our most worthy country-men.

Your charming wife must be very proud of you. And your sons - also.

Achille leaves tonight for Camp Borden, a place an odd thirty miles north of Toronto. He expects to be away about a week, during which time he must

make inspections and examine Pilots.

Please try to come to Ottawa soon. Lady Pope was most disappointed that she did not see you. She was luckier than I. To see ^{as} little of you as I did, is worse than not at all.

We had many a hearty laugh in Montreal and I am much afraid Ottawa will not be able to afford me so much pleasure.

With best wishes,

I am, sincerely yours

Madeline Le Royer

9. 235
8 rue Montesquieu, Nancy ; le 19 avril 1920

LE LÉVÉ
NANCY

Mon cher ami,

Vous devez me juger bien négligent.
He n'en est rien ; j'ai eu le grand
malheur de perdre mon père en fin de
novembre, d'une manière inopinée, après
une courte maladie. Au cours d'un
voyage d'affaires il a été atteint d'un
phlegmon à la main droite et, par une
malencontreuse de circonstances fâcheuses
et même négligées, il a été soigné
beaucoup trop tard. Il n'a pu avoir
quarante quatre ans. Pas une semaine

chance il s'est relevé de la guerre
sans une égratignure quoique étant
allé deux fois à Verdun; il s'est
marié l'an dernier. Tandis qu'il
expirait à l'hôpital d'Auxerre une
belle veuve était dans une maternité
à Paris, près d'accoucher. J'ai ensein-
tamment une mère qui paraît d'une
vigoureuse santé et se vicia, malgré
14 tourments passés et se tutote,
se parle bien. Voilà ici bas notre
consolation.

Et soucis, la peine, les voyages, le
soin de la succession m'ont, comme de
juste, fatigué et ont abrégé mon
temps.

C'est avec un intérêt que vous

commission d'annonce et une grande
satisfaction que j'ai vu les mesures prises
en faveur des établissements charitables en
France, dévoués auxquels vous avez une
si grande part. C'est le commencement
de la réalisation de projet qui vous tient
à cœur. A mon avis il ne conviendrait
pas de disperser les établissements dans
les diverses Universités de France. Ils
sont bien d'offrir la même vitalité.
C'est une question à étudier avec soin.
Vous trouverez cependant des enseignements
valables dans quelques villes de province.
On forme d'excellents ingénieurs Valériens
à Nancy, Grenoble, Toulouse (dans ces
deux dernières villes on s'occupe de l'étude
rien de chute d'eau beaucoup plus qu'à

Le meilleur moyen. Vous vous réjouissez pour vous enorgueillir. M. Rivet est un excellent homme, il l'est.

que vous voyez
comme
me faire à votre
ambassade
et je me souviens

Nancy où la religion offre pour de
ressources à cet égard)

Le développement de l'Université
Général à Montréal malgré les progrès
précédents ; je vous renvoie des documents
que vous m'avez envoyés à ce sujet.

Je suis fort inquiet de la situation
intérieure en France. On a laissé se
poursuivre les misères bellicistes et Dieu
sait où cela va vous conduire ! Quant
à la situation extérieure je préférerais la
voir aboutir à un conflit immédiat avec
l'Allemagne qui se terminerait par une
événement plutôt qu'à une guerre silencieuse
durant quelques années et dont le résultat est
encore incertain. Certes, il est hâché de
penser à de nouveaux événements. Mais
je crains qu'ils soient inévitables par la
folie Wilson, Lloyd George.

Je suis toujours, comme d'habitude,

22 avril 1920.

M. Armand Letourneau,
Directeur du Journal d'Agriculture,
Québec.

Cher monsieur Letourneau,

Je rédigerai d'ici à quelques jours la causerie que je faisais dernièrement à l'Alliance française sur l'état de l'agriculture au temps de Virgile, et où je crois avoir démontré qu'à ce moment en Italie l'agriculture était plus avancée que dans mon pays de Charlevoix aux environs de 1875. Aimerez-vous à prendre connaissance de ce texte et, s'il vous semblait intéressant, à le publier dans le Journal d'Agriculture, moyennant un prix à débattre? Je crois également qu'un travail comme celui-là, débité dans une réunion agricole, ferait du bien. Ma conclusion est que la science agricole en est encore à son début et que c'est surtout à son développement que les gouvernements devraient s'efforcer.

Je lis toujours le Journal d'Agriculture avec un très vif intérêt.

Croyez, cher monsieur Letourneau, à la très haute considération de

Votre tout dévoué serviteur,

OA/CR



FRANCE-AMÉRIQUE

82, CHAMPS-ÉLYSÉES

PARIS, VIII^E

TÉL.: ÉLYS. 51-00 - ADR. TÉLÉG.: COMASIE

Paris, le 22 avril 1920.

Mon cher ami,

Je reçois à l'instant votre brochure: "De nos Besoins intellectuels", et je m'empresse de vous en remercier ainsi que de votre dédicace beaucoup trop aimable. Je n'ai encore lu que le petit avant-propos, qui est aussi justement pensé que curieusement écrit. (Il me semble bien que c'est "à la manière de" Péguy, n'est-il pas vrai?)

Je suis heureux de voir que vos occupations professionnelles ne vous font pas abandonner le bon combat que vous menez si vaillamment depuis de longues années, et vous avez raison de penser que nous continuons à vous suivre, ici, avec une vive et amicale sympathie.

Avec le meilleur souvenir de Monsieur Jaray et de notre ami Guénard, je vous prie de croire, mon cher ami, à mes sentiments les meilleurs.

Raymond Laurot



Monsieur Olivar ASSELIN,
545, rue Marie-Anne, Montréal. - (Canada)

Montréal, 24 avril 1920.

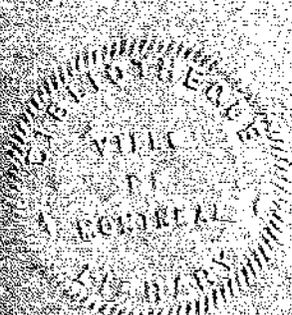
A monsieur Gustave Comte,
secrétaire du Comité Flamand.

Mon cher Comte,

Sauf une ou deux échappées dans la politique, j'aurai, en somme, vécu artistiquement une vie que tout conspirait à rendre terre-à-terre. J'aurais voulu être avec vous ce soir pour lier personnellement connaissance avec le noble artiste Flamand, pour m'associer à l'initiative dont tu viens de couronner une vie consacrée tout entière à l'art, pour dire en jeune et sympathique secrétaire de la province, par mes applaudissements, combien nous lui sommes reconnaissants de l'encouragement affectif qu'il semble vouloir donner aux ouvriers intellectuels, et de la part qu'il prendra demain à la création d'une Ecole des Beaux-Arts dans le Canada français; enfin, pour oublier pendant quelques heures la Valeur Nominale, le Taux d'Intérêt, le Prix et le Rendement, en la compagnie des généreuses natures et des hommes d'esprit que sont les artistes. Malheureusement, l'état de fatigue excessive où je suis me privera d'être des vôtres. Recevez au moins, avec ma contribution, les vœux ardents de succès de

Votre vieux camarade,

du flanc



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

LE JOURNAL D'AGRICULTURE

Québec, le 27 avril, 1920.

Monsieur Oliver Asselin,
Edifice Versailles,
90, rue St-Jacques,
MONTREAL, P.-Q.

Cher monsieur,

Je rentre de voyage et prends connaissance de votre lettre.

Il me serait en effet très agréable de prendre connaissance du texte de la conférence que vous avez faite au Ritz sur l'"état de l'agriculture au temps de Virgile". Je compte que vous sarez l'obligeance de me le faire tenir ces jours-ci.

Je verrai à en tirer parti.

Croyez-moi, cher monsieur Asselin,

Votre bien dévoué,

Armand Litvinovitch

Directeur du "Journal l'Agriculture"

AL/HAB.



Am. Miller

Cambridge, 30 Avril 240

Cher Mr. Arselin,

Je n'hésitais nullement,
 je vous assure, à vous envoyer mon
 exemplaire de Stelligan :- J'attendais
 seulement pour le faire quelques minutes
 de loisir qui m'avaient manqué jusqu'ici.
 Je regrette de vous avoir donné la
 peine de m'expédier votre volume.
 Je ne l'ai pas encore reçu, mais je
 me ferai un plaisir d'y noter les correc-
 tions typographiques qui s'imposent
 dans une nouvelle édition - Les correc-
 tions, à les bien compter, ne sont pas
 aussi nombreuses que je l'avais cru,
 d'abord, - mais, elles sont importantes
 pour la plupart. Elles n'ôteront pas
 à l'œuvre de Stelligan toute sa étrange-
 té, mais il n'y restera du moins que celles
 qu'il mérite, voluer, ...
 J'en reviens, quel que temps après

voilà première lettre, voilà brochure:
"de nos besoins intellectuels", et il a
pu me en vous en remercie - je l'ai
eu avec beaucoup d'intérêt, et vois
votre thèse absolument juste. Elle est
résumée en deux axiomes: 1°) Les Cana-
diens ont oublié la langue française;
2°) Il leur faut des Français de France
pour la leur réapprendre. Deux péchés
à avaler pour l'orgueil national, mais
l'admission franche de ces deux vérités
est une condition essentielle de salut pour
notre vieille langue. Il fallait un certain
courage pour les proclamer, et vous l'avez
fait bravement et bien.

Je demeure votre très cordialement,

Cecq. Peers



Cambridge, 2 Mai 1900
9-244

~~Melligan~~
Cher Monsieur Arélin,

Je vous renvoie aujourd'hui
par la poste votre volume de Melligan, au-
noté selon votre désir, etc, malheureusement,
gâché en conséquence - La dernière partie du
livre surtout abonde en erreurs étonnantes.
Je me demande qui en avait surveillé l'im-
pression - Je fus obligé, comme vous savez,
d'abandonner ce travail à moi-même. Mme
Melligan, sans doute, s'intéressa à le pour-
suivre - A propos des changements notés à
la p. 100, on pourrait se demander si la nou-
velle version vaut beaucoup mieux que l'an-
cienne, mais elle est incontestablement
celle de Melligan, - etc, ma foi, elle offre
au moins une image plus vraie, si non plus
juste. A la p. 137, vous remarquez une autre
substitution qui dépasse le domaine typo-
graphique.

Jadis un amant fou, voit-à,
il fut noyé par une femme.
Melligan avait écrit: "Un prêtre fou".
Cela l'aurait beaucoup plus le petit drame.

et y mettait aussi plus de musique, car l'autre, p. XXXII :

Amanjou n'est pas une combinaison des plus heureuses. Mais, l'éditeur, et c'était moi, avait à ménager dans son ouvrage, des susceptibilités aiguës : - l'œuvre elle-même, était imprimée dans la communauté dont je faisais partie : - il ne m'eût été impossible de garder ce vers dans sa première forme.

Le fait que Amanjou a été lancé vous mettra sans doute maintenant dans une situation difficile. Si vous restituez le mot primitif, on dira que vous avez faussé le texte par anti-cléricalisme... En voilà un amalgame, n'est-ce pas ?..

Je vous souhaite d'avancer aussi le plus possible dans la réédition projetée, et serais très heureux que vous m'informiez de son progrès. Comme il est très probable que vous supprimerez cette fois la préface (qui n'était pas une préface, mais une étude séparée et complète en elle-même), je suggérerais que vous ne teniez deux éditions qui ne paraissent plus dans le volume, l'une, p. VIII :

« Douceur, douceur mystique ! ô la douceur qui pleure !
Est-ce que dans nos cours, etc. »

"Je me vois en moi les oiseaux du génie..."
Les derniers quatrains, poésies d'une grâce seulement ébauchée, pourraient être intitulés : Fragment. Je ne me ~~laisserais~~ plus au juste pourquoi l'autre extrait, plus étendu n'aurait pas été reproduit dans le texte, mais c'est sans doute parce qu'il était précédé ou suivi d'autres vers sans aucune valeur, et je m'étais fait une règle de n'imprimer que des morceaux présentables dans leur ensemble. Il serait sans doute fort louable, pour un nouvel éditeur, de reprendre l'œuvre de l'auteur et de chercher de nouvelles perles dans ces amas qui n'a été remués qu'une fois - Si vous avez la patience d'entreprendre cette tâche, je ne vous en prie pas vous en décelez pas... Je dois vous confier pourtant que, dans mon opinion intime, il y a très-peu de chances que vous tombiez sur des chefs-d'œuvre nouveaux. J'ai passé trop de temps et de Kabous au premier triage, et j'étais trop disposé à imprimer tout ce que je trouvais de passable. Pour ma part, si j'étais chargé d'une nouvelle édition, je préférerais élaguer un certain nombre des pièces les

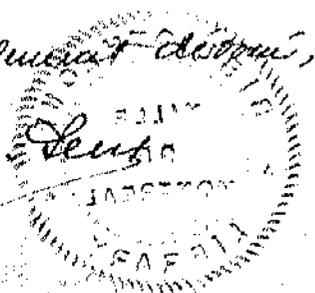
plus faibles, et l'ouvrage ne ferait qu'y gagner.
Vous admettez bien, par exemple, que les
deux "Virgiliennes," pp. 66 et 68, ne valent
presque rien; - que "la Montagne du Môme," p.
104, et "Diptyque," pp. 105, sont des essais
enfantine, etc. Il y a ~~liens~~ une demi-douzaine
d'autres pièces, peut-être, dont l'absence
paraîtrait le volume, au lieu de l'amoindrir.
Nelligan lui-même les eût retranchées, j'en
suis sûr, s'il ~~avait~~ ^{avait} été venu pour acquiescer
autant de goût qu'il avait de talents -

Mais vous me faites espérer une visite
où nous pourrions causer plus longuement de
tout cela; - et peut-être aussi de cette
autre projet, l'Orithologie, autour duquel
me semble planer un certain mystère. Avez-
vous réellement une part dans cette entre-
prise, et y a-t-il chance qu'elle soit menée
à terme?

Je demeure votre cordialement dévoué,

Aug. Sévère

V. David Nelligan





Montréal, 5 mai 1920.

M. Ferdinand Roy,
hâtonnier du barreau de Québec.

Mon cher Roy,

Vous m'avez déjà parlé d'une certaine conférence où l'abbé Groulx aurait dit que nous devrions nous émanciper de la tutelle intellectuelle de la France: pourriez-vous me dire où cette conférence a été rapportée? Il me faudrait ce renseignement à'ici à quelques jours.

On me disait ces jours derniers que la statue de Louis Hénon, au Lac S.-Jean, avait été déboulonnée et jetée à l'eau. C'est sans doute une histoire. Si vous pouviez vous renseigner là-dessus sans trop vous déranger, j'en serais bien aise.

Est-ce que vous ne venez plus à Montréal? Si vous ne passez me voir à votre prochain voyage, je croirai que vous n'avez pas oublié le repas de dyspeptique que des circonstances regrettables nous ont forcés de vous servir.

Cordialement à vous,

Chez Versailles,
Immeuble Versailles,

Le Barreau de Québec

Québec, 8 mai 1920



 Le Barreau de Québec

 90, rue de la Capitale

 Québec

vos souvenirs de ces fêtes le peu belle soirée jamais passée

 dans votre triste vie -

 bonnard a été son éme que son été au programme de l'Institut canadien

 enri pour l'antiquaire - Le compium a moi ont l'admir, et l'ant

 pour pour l'antiquaire prochainement - A vous

 Ferdinand Roy

mon cher ami,

C'est dans le Décor que j'ai lu le compte-rendu

 de la conférence de l'abbé Guamba dont j'avais eu parlé.

 J'avais conservé ce numéro, mais ai dû le prêter à

 Sri Cleber Fitzpatrick; je en le retrouve plus. J'avais d'ailleurs

 apparié Heimon - Il a y a peu de statue - Il y avait une

 colonne en bois peint qui, lors de l'inauguration a remplacé

 la vraie colonne en retard - ^{deux pièces} C'est cette pièce de bois que les juifs

 grecs de l'endroit descendaient de ses bases de pierre - qui est

 plus la, parce que le défilé de la circonscription (la

 caudex d'hy leur - pour éviter leur des jeux de ces grecs,

 vala ce que raconte Demos Pofwin qui ajoute: pièces

 au barreau pour avoir plus ample nouvelles.

 Au fond, le cercle est incertain: il y a dans la région, a

 rail et M - que deux moments, un à un protestant (Paris),

 planté à un hour qui n'aurait pas à la messe (Heimon). Voilà!

 au est Territoire on ne est pas terrort - -

 comme pour un bon philatéliste - Non - je en vrai pour j'en

 a' curité, mais vos été idéal: un bonjour des

INSTITUT CANADIEN
DE QUÉBEC

Jeant

Quebec, le 9 Mai, 1920.

Monsieur Oliver Asselin,
Edifice Versailles,
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Ayant entendu parler avec éloges de la conférence que vous avez faite à Montréal sur l'agriculture au temps de Virgile, j'avais résolu de vous inviter à venir la répéter à Québec, sous les auspices de l'Institut-Canadien. Malheureusement, la saison est avancée, le temps des conférences est à peu près fini et j'ai à faire mes préparatifs pour un voyage d'Europe à brève échéance. - Nous n'aurons donc pas le plaisir de vous entendre ce printemps. Mais nous ne perdrons rien pour avoir attendu, et je vous retiens pour l'automne si vous n'y voyez pas d'objections. Je communiquerai avec vous au cours du mois d'octobre et si vous y consentez, nous conviendrons d'une date qui fera votre affaire.

Veuillez agréer, cher monsieur Asselin, l'expression de mes sentiments les plus dévoués,

Dr. J. J. Lussan
Président
I.C. 2.



Cambridge, 13 Mai 1920.

9.245

Cher Monsieur Asselin,

Je n'est pas seulement avec plaisir, mais avec une vraie joie intime, que j'ai reçu votre volume, et j'ai failli passer la nuit à le parcourir une première fois. Je me suis felttement tenu à l'écart de la vie littéraire Canadienne depuis des années, que ces pages, signées pour un bon nombre de noms qui m'étaient même inconnus, avaient pour moi le charme d'une révélation. Voici : nous avions des poètes comme Rufamin Michaud, comme Eugéne Gallie, comme Cinq-Mars, Mopin, Theoria et d'autres, et je n'en avais rien su !... Et c'était presque une extase de trouver dans les vers de ces derniers venus, avec l'originalité la plus nette et la plus "locale", la touche absolument française qui avait manqué à la plupart de leurs devanciers... Et, à comparer leurs œuvres avec les naïfs essais de vos "primatifs", c'était non seulement le chemin parcouru, mais la perfection atteinte, qui s'imposait à mon esprit comme une merveille. Je ne suis donc pas tout-à-fait de l'avis de

Fournier soutenant que, "le Canada n'a pas
de littérature", - et je crois que par son volume
il a réfuté sa proposition - Il y a dans cette
Anthologie, en fait, les données d'une his-
toire littéraire complète, de puis les Colbe-
tiements jusqu'à son expression pleine et
virile. Toutes les littératures ont commencé
aussi par des essais informes : - la Cantilène
de Sté Eulalie du XI^{ème} siècle et les "My-
stères" du XIII^{ème} ne sont pas plus des chefs-
d'œuvre que le "Retour" d'Edouard Turcotte.
Ce sont pourtant des jalons qui ont leur
intérêt historique, et que la critique ne doit
pas dédaigner absolument. Et quand, de
ces "enfances", on passe par les phases d'un
propre et continu et varié, aboutissant
à un tel épanouissement final, je ne
vois pas pourquoi cette évolution ne serait
pas celle d'une "littérature". - Et sans doute
il restera que, chez nous tout s'est fait en
petit, s'est étiré dans l'espace d'un siècle
et dans le cycle de trois ou quatre "écoles"
poétiques : - mais nous ne sommes qu'une
province et nous sommes nés d'hier...
Je me laisse aller à vous exprimer ces idées,
pour vous convaincre, que votre livre, a plus

de valeur encore que peut-être vous ne l'avez
eu⁴ -- Quant au choix des pièces reproduites,
comme vous le dites fort bien, on eût pu être
plus sévère : - mais, c'est une tentation si
naturelle de vouloir faire d'une Anthologie
une collection de musée, où tous les épi-
grammes sont admis ! Ce que l'art peut y
perdre, l'érudition y gagne, - mais ce point
toutefois, j'inclinerais comme vous à la
sobriété. Si un auteur n'a pas même une
pièce présentable à son actif, c'est une
espèce de contrebande que de vouloir le faire
passer à la postérité quand même...

J'aurais une seule querelle à faire à l'endroit
de Flouriau : c'est que peut-être elle n'a pas
toujours même le nombre des poèmes reproduits,
à la valeur relative des poètes. - Il n'a fait, par
exemple, de voir Nérée Beauchemin se-
présenter par deux petites pièces seulement. Je
ne sais si vous voyez comme moi en Nérée Beau-
chemin le peu de tous nos modernistes et les
plus français de tous nos rimeurs de l'au-
cun siècle. Je le crois très supérieur, non
seulement à Tréchette, mais à bon nombre
de nos poètes. J'aurais voulu qu'on lui fît la
part un peu plus large. Mais je conçois aussi

que vous étiez très mécontent par les firmes mêmes
du volume et avy de lauzier soumet, sup
nécessité matérielle, - Il y a quelques autres
auteurs qui ne me paraissent pas repré-
sentés de la meilleure façon possible; - ~~mais~~
ici, naturellement, on se heurte à des préfé-
rences personnelles aussi difficiles à combattre
qu'à justifier - Si j'avais fait l'Anthologie
j'aurais franchement ouis le Drapéau
de Leaillon, que Crémazie lui-même, dans
ses lettres, déclare ne rien valoir (et je l'ai
toujours admise pour cela) - J'aurais cou-
vert au vieux Chaudron son surnom à la
Neige: "Oh! que j'aime la Neige, Oh! que j'aime
à la voir", bien qu'elle ait déjà traîné dans
toutes les anthologies - Peut-être aurais-je
donné à Frédette quel que chose de moins
long et de moins diffus que le "Mississipi".
J'aurais tâché de trouver un coin pour la
"Libellule" de Germain Beaulieu - J'aurais
certainement reproduit "L'Arbre Mort" d'Al-
phonse Beauregard, qui est un petit chef-
d'œuvre - Mais, je le sais très-bien, avec ces
changements et d'autres, le livre n'aurait été
mon Anthologie au lieu d'être celle de Flour-
mier - Ce que, peut-être, on pourrait pour

en principe au sujet de ces compilations, c'est qu'elles devraient résulter d'un choix collectif, du travail d'un comité littéraire composé de gens du métier et de fidèles à la majorité des voix. On aurait ainsi plus de garanties de la valeur objective des œuvres. Mais même alors, n'aurait-on pas souvent autant de choix divers que de juges? — Les que je vous prie de dire, c'est que, l'Anthologie, telle quelle, est extrêmement intéressante et bien faite. Le public a dû en juger ainsi, puisque vous préparez déjà une seconde édition. — Je vous remercie très cordialement de la lettre que vous m'avez faite dans le volume, et des paroles sympathiques de votre préface. Vous m'avez presque donné l'illusion d'être encore de ce monde. — Après m'avoir admis dans un si glorieux cercle, j'aurais mauvaise grâce de vous en vouloir pour une petite erreur qui s'est glissée dans mon tome "Sagesse". — S'il est encore temps de la corriger dans la seconde édition, voudriez-vous faire que la troisième, vers de lire ainsi: "Pauvre pour l'amitié, moins rejeté aux accès." Autrement on pourrait croire que j'ai vraiment trop le culte de la rime riche!

Vous m'avez demandé si j'avais connu
Nelligan assez intimement pour écrire des
notes biographiques en guise de préface,
à la nouvelle édition. Non : à peu près tout
ce que j'en savais a été dit dans ma première
étude, et, ma foi, je crois qu'il n'y a guère
plus à en dire. ^{Il songe que Nelligan avait écrit tout cela...} Les amis, l'ont fait, si vous
pouvez les retrouver, vous pourriez sans
doute des traits nouveaux et piquants.

Vous désirez savoir si les sous-titres du
volume sont de Nelligan ou de moi : ils
sont tous de Nelligan, à l'exception de
quelques-uns : l'Âme du Poète, où j'ai réuni
quelques morceaux jetés un jour plus intérieu-
rement sa personnalité. Je avoue, que, laissant
intacts les autres cadres, je n'en me suis pas
fait scrupule, de transférer certains poèmes
d'un compartiment dans un autre, au quel
ils me semblaient mieux convenir...

Vous voulez bien, enfin me consulter au
sujet des retranchements à faire dans l'édi-
tion nouvelle = Votre liste contient ~~les~~ assu-
rément les pièces les plus faibles du livre, mais
peut-être n'a-t-elle d'autres qui mériteraient
de trouver grâce, ne fût-ce que pour une belle
image, un trait final délicat ou un rythme
particulièrement heureux. J'ai marqué, selon

votre désir, ce qui, à mon avis, devrait être
retranché et ce qu'on pourrait couvrir
sans inconvénient... Je ne prétends à aucune
sorte d'infailibilité... Ma liste, d'ailleurs, se
rapprocher beaucoup de la vôtre, comme vous
le voyez...

Je vous remercie encore une fois pour
l'envoi de l'Anthologie, et, d'avance, pour
les quelques autres brochures ou revues que vous
me annoncez... Je vous souhaite tout le succès
possible dans vos campagnes pour la bonne
cause et serai fort heureux d'être informé
de leur progrès -

Votre très cordialement dévoué

Chas. Lévesque



97 Walden St.
Cambridge Mass.



MINISTÈRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUÉBEC

Mon cher Archaïe,

Je viens de voir l'Archéologie. Très bien
 obtenu disposition et impression. Serez-
 vous qui e' est gênant de se trouver
 dans un salon tout près de
 Belliveau et de Paul Morin: on
 a l'impression de mettre son
 habit à feu pour la première
 fois de sa vie. Votre
 préface est un très net, très
 exact et très "sympathique"
 exposé de la situation d'une
 littérature canadienne. Per-
 mettez-moi — je vous prie —
 de vous en féliciter en prose.

Je suis très touché de la générosité avec laquelle vous m'avez imprimé -- Il me semble que "l'Anthropologie" devrait être un grand succès de librairie. Je vous le souhaite ardemment.

Vale

B. Michaud

17-5-20

Montréal, 18 mai 1920.

M. Benjamin Michaud.

Mon cher Michaud,

Je n'ai jamais rien fait de plus futé
dans ma vie que de vous mettre dans l'anthologie;
Louis Bantin, avec qui je suis en relations,
et qui est un connaisseur, vous met sur le *place*
même pied que Morin, Chopin et Galléze. Passe
le ciel que je vous aie indiqué votre voie.

Cordialement à vous,



Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90.

Montreal, May 19th, 1920.

Manager of Bell Telephone Company,
Montreal.

Sir,

Whether as the result of a definite policy or not, it has become next to impossible to make oneself understood in French by your operators or officials. The plainest questions in the plainest of words meet with an evident purpose not to answer them. Here numbers, which your personnel used to understand in either language, must be repeated several times, only to elicit a derisive laughter or a flippant remark. This state of affairs was certainly brought to your notice before. Why has no attention been paid to it? Surely, you are not so lacking in business acumen, if not in tact, not to realize that the day may come when some man, amongst that dominant French-Canadian element which you take pleasure in abusing, will be in a position to make you pay dearly for your boorishness.

I write you this with the feeling of indignation that your stupid policy will arouse in the breast of any well-born man. I have done my bit in the past towards what your smooth-talking hirelings of the press are wont to call racial harmony, and I would personally give weeks of my time, free of charge, to assist a well-disposed management in improving their service to suit the legitimate requirements of their French-speaking subscribers. Like many others, however, I begin to feel that only the strong arm of the law can bring your greedy and pig-headed directorates to heel. In future as in the past, such corporations as yours may trust to their ability to placate the race by bribing or chloroforming its leaders. Take it from me, however, the day is not distant when they cannot purchase or sell everything in the Province of Quebec. We may be the under-dog now, but there is an old saying, that every dog has his day.





Classe par

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

Mon cher Amelin,

Je viens de recevoir votre lettre. Je suis
 balloté entre la joie du succès
 et l'admiration pour votre
 désintéressement. Car qui ne
 sait, ou qui sait mieux que
 moi que vous pourriez à mes
 yeux remplir une anaphore?
 Quand j'ai dit "succès", j'ai dit
 le mot juste; on n'écrit pas
 pour la masse, on n'écrit
 que pour soi et pour
 ceux dont on craint le
 jugement. Or...
 vous le sentez!!! c'est
 un public reboutable. Et
 j'ai trouvé grâce devant lui.



L. Anthologie en trois
volumes. Son succès
s'élève devrait délecter
le public.

Bonjour, mon cher
Altruiste (phénomène
en littérature, sur un altruiste)

D. Hubert

Québec 19-5-20

7. 250

SUBJECT

Service - Main 7080

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

MANAGER'S OFFICE

FGW:C

MONTREAL, May 20th 1920

Olivar Asselin, Esq.,
 Advertising Manager,
 Messrs. Versailles, Vidricaire & Boulais,
 90 St. James Street,
 M o n t r e a l.



Dear Sir:-

I beg to acknowledge your letter of the 19th inst., and regret you find it difficult to make certain of our employees understand your requirements when given in French. All our operators are capable of giving any number when asked for in either French or English, and to answer certain stereotyped questions, such as "Line is busy" or give the time of the day. We do not claim, however, that all our operators can converse in both languages, but if any information is required about our service, it can always be procured in either French or English by referring to the proper department. I presume you will readily understand that this Company will not knowingly permit any of its employees to be flippant, or in any way annoy subscribers. Should such a case occur again, I shall be pleased if you will bring it immediately to the attention of the Chief Operator.

For your information I may say that the very large majority of our operators speak French as their mother tongue, and I can assure you that the policy, the very definite policy of this Company is to treat all our subscribers with absolute equality, irrespective of nationality.

I have referred your communication to our Traffic Department for a thorough and careful investigation, in order that they may, if possible, ascertain who is at fault in the particular case you refer to, and I will communicate with you again on receipt of their report.

Yours truly,



Manager.

R.F.J.
J.K.G.



Clear

Montreal, May 24th, 1920.

To Mr. P. G. Webber,
Manager of Bell Telephone Company.

Dear Sir,

Yours of May 20th is just the kind of letter that one would expect from such a management as yours. Provided your employees or officials are capable of giving any number in French or English, and to answer certain stereotyped questions, such as "line is busy", or give the time of the day, your French-speaking subscribers should rest satisfied. This is of course purposely adding insult to injury, for you know quite well that in an endless number of cases this snattering of French will not be sufficient. The 18th instant, between 5 and 6, from N. 6865, for more than ten minutes I vainly tried to get the Montreal Electrotypes Co. by calling their number in French, and not even the official in charge at "trouble" could understand. The ill-will or ignorance of your personnel has reached such a ~~stage~~ stage that the employees of our multigraphing ~~and~~ mailing department — most of whom don't know English, and none of whom, in this city, province or even country, should be discriminated against for their speaking French, specially by such concerns as yours, — are unable to use the phone. As to the promised investigation, it has not materialized and of course will not. Your reply is only so much more soap-wash, or, to call it by its proper name, an additional outrage.

RECEIVED
MAY 25 1920
TELEPHONE DEPARTMENT
MONTREAL



Montréal, 2 juin 1920.

M. Henri Beau,
116, rue de Vaugirard, 116,
Paris.

Mon cher Beau,

La lettre de Roy est d'une belle ironie. J'ai heureusement appris chose à vous écrire, et voici quoi. J'étais appelé lundi à Ottawa pour les affaires de notre maison. J'en ai profité pour voir Doughty et Gustava Lanctot. Ils me disent que la nouvelle classification des fonctionnaires publics est votée depuis plusieurs mois et qu'on n'attend plus (à la session actuelle du parlement) que le vote du budget pour donner effet à vos augmentations. Le traitement des fonctionnaires de votre catégorie est fixé à \$1,000 au début, avec augmentation à \$1,600 en cinq ans, à raison de \$120 par année. Vous, personnellement, il paraît que vous avez droit à un arriéré de \$120, que vous toucherez aussitôt le budget voté. De plus, vous conserverez cette année encore, sinon l'an prochain, le boni accordé à l'occasion de la guerre. Quant à Larocque, il commencera à \$1,000, sans avoir cependant comme vous le bénéfice de la rétroactivité. Entre nous, j'ajouterais que Doughty ait avoir reçu de Biggar des rapports défavorables sur le compte de Beauchêne et de Baron.

J'ai rappelé à Doughty la question des tableaux. Il m'a à peu près promis une décision favorable. Lanctot part pour l'Europe ces jours-ci et verra Biggar, à Londres, dans votre intérêt. Je ne serais pas surpris qu'il se rendît à Paris. Il paraît être très bien disposé à votre endroit, et c'est une grosse carte dans votre jeu, car il a l'oreille de Doughty.

J'oubliais de vous dire que le budget sera certainement voté d'ici à quatre semaines au plus.

Cordialement à vous.

Chez Versailles,
Imprimerie Versailles,
Rue St-Jacques, 36

L.J.C.
&
M.I.

Ottawa le 2 juin 1920.

Monsieur Olivier ASSÉLIN
Immeuble Versailles
Rue St. Jacques, No. 90
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai été tout particulièrement heureux de voir que l'idée de faire une démarche discrète auprès de Monsieur CARON, à Québec, vous a plu. Vous en avez même pris note. Vous ne sauriez croire combien une démarche quelconque venant de ce côté et dans le sens indiqué ferait de bien à notre cause.

Me serait-il permis de vous demander la faveur de presser Monsieur Caron à écrire dans le sens voulu à Monsieur DRURY dès cette semaine si possible.

Un mot à Monsieur Grerar de sa part rendrait aussi un immense service.

Veuillez recevoir mes remerciements pour votre dévouement à nos causes et agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ch. Charbois, O.M.S.

(2)

A l'hon. M. Caron, avec prière de retourner copie lecture faite.

4-6-20

Ch

Quebec, June 5th, 1920.

The Honourable E.-G. Drury,
Prime Minister of Ontario,
Toronto, Ont.

Dear Mr. Drury,

I hear that negotiations have been going on for some time to effect a satisfactory settlement of the school difficulty which has been agitating Ontario since the new regulations have come into force in your Province.

My French Canadian compatriots, who have always been strongly opposed to regulation seventeen, have been particularly pleased to see that your Government had considerably restrained its application, so much in fact that no discontent has been yet noticed between the two sections of the population on this language issue since your coming into power.

May I be allowed to ask you and your colleagues to complete this good move by repealing these regulations altogether and particularly regulation seventeen?

This would put a final stop to the unfortunate language difficulties which have been stirring up Ontario for the last few years and which have made themselves



(2)

felt even in our own Province.

I am sure that you feel as we do the absolute necessity of more harmonious relations between the two dominant races of this country and what you have already done to foster that end from the beginning of your administration has been favorably commented upon, and appreciated by all well-meaning citizens of the two leading provinces.

Personally I would be particularly gratified to see the first farmer-government of Canada give such a good example of broadmindedness and toleration in permanently settling this vexed question.

I wish to say that I am not writing in my official capacity of Minister of Agriculture for Quebec. My personal appeal to you is one from farmer to farmer and from Canadian to Canadian, demanding for my French speaking countrymen in Ontario the same measure of justice and toleration which has always been applied to the English minority in Quebec by all the governments which have held power in my Province, ever since Confederation.

Hoping for the best, and wishing you every success in the pursuit of your official duties,

Believe me always,

Yours very truly,

Archives de la Ville de Montréal
[Jos.-Eduard Caron]





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
PROVINCE DE QUÉBEC
CABINET DU MINISTRE

Asselin

Québec, le 5 juin 1920.

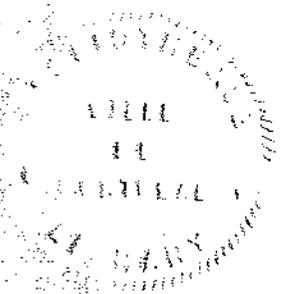
Monsieur Olivar Asselin,
S/ Versailles, Vidécaire & Boulais Ltée.,
Montréal.

Cher M. Asselin,

Je vous retourne sous pli la lettre du
Révérend Père Charlebois, ainsi que copie de celle que
j'adresse à l'Hon. M. Drury. J'espère que le tout pourra
aider au règlement espéré.

J'écris aussi à l'Hon. M. Crevar.

Votre bien dévoué,



7 juin 1920.

R. P. Charlebois, O.M.I.,
au Droit,
Ottawa.

Cher Père Charlebois,

Votre projet de lettre à l'honorable M. Caron semble ne laisser rien à désirer. Je suppose que vous laissez entièrement à celui-ci la rédaction de celle qu'il doit écrire. Je lui avais dit cependant que vous lui feriez à ce sujet des suggestions. Il est si bien disposé que je crois que vous auriez tort de ne pas lui demander tout d'un coup tout ce que vous pouvez.

Cordialement à vous,

OA/OR



Montréal, 8 juin 1920.

L'honorable M. Caron,
Ministre de l'Agriculture,
Québec.

Cher monsieur Caron,

Votre lettre à Drury est bien au point et devrait produire son effet; ne manquez pas non plus d'écrire à Crerar. Les Canadiens-français d'Ontario vous auront une gratitude éternelle de toutes les concessions que vous pourrez obtenir en leur faveur.

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander si vous n'auriez pas une place dans votre administration pour un vieux gentilhomme français, M. de Roussy de Sales, qui connaît l'agriculture à fond (ayant pendant longtemps exploité un grand domaine), qui a vécu quinze ans dans l'Ouest canadien, et vient de s'établir à Montréal pour raisons de famille. Quand je dis que M. de Roussy connaît l'agriculture, je veux dire qu'il la connaît en agronome. Il est très instruit et écrit très bien le français et l'anglais. Le directeur du Journal d'agriculture, M. Létourneau, me disait-il y a quelque temps que vous cherchiez quelqu'un de compétent à traiter les annonces et une partie de la rédaction. Vous auriez probablement là votre homme. M. de Roussy est le beau-père d'un de mes bons amis M. de Olerval, directeur de l'office commercial du consulat de France à Montréal. Il est naturalisé canadien depuis nombre d'années, et l'un de ses fils a été tué à la guerre dans le bataillon Stratheons. Il s'est occupé d'agronomie et d'agriculture toute sa vie. Je ne crois pas qu'il serait bien exigeant quant au traitement; il tient surtout à ne pas rester à ne rien faire.

Si M. Létourneau vient bientôt à Montréal, j'aimerais beaucoup à le rencontrer. Vous seriez bien aimable de le lui rappeler.

Cordialement à vous,



Montréal, 9 juin 1920.

M. Robert LaRocque de Requebrune,
Rue Falguière, 9
Paris.

Mon cher LaRocque,

Pourriez-vous me dire le fond de cette
fumisterie? Je suppose qu'il s'agit d'un
concours entre les étudiants de nationalités
étrangères, dites-moi donc le court et le long
de l'affaire, car vous supposez bien que le
succès de Marion a son écho au Canada.

Cordialement à vous,

Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
PROVINCE DE QUÉBEC
CABINET DU MINISTRE

9-259

Québec, le 9 juin 1920.

Monsieur Olivar Asselin,
S/ Versailles, Vidricaire & Boulais,
Montréal.

Cher M. Asselin,

J'ai écrit à M. Crerar en même temps qu'à
M. Drury et j'ai envoyé au premier copie de la lettre que
j'avais adressée au premier ministre.

Je note ce que vous me dites au sujet de M. de
Sales. Je ne vois aucun travail que nous pourrions lui
faire faire comme agronome. Il y aurait peut-être moyen
de l'employer au Journal d'Agriculture, s'il n'est pas
trop vieux.

Je vais faire examiner la question et M. Létourneau
pourra communiquer avec vous.

Votre bien dévoué,

J.C.
&
H.I.

Ottawa, le 11 juin, 1920

Case Postale 244

Monsieur Oliver Asselin
90 rue St Jacques
Montréal
Qué.

Cher Monsieur

J'ai bien reçu votre honorée du 9 juin.

J'ai lu avec plaisir les agréables nouvelles qu'elle contient. Je vous exprime toute ma gratitude pour votre bienveillance et votre document.

Nous espérons beaucoup de la démarche de Monsieur Caron. Je ne manquerai pas de le voir personnellement à la prochaine occasion.

J'ai communiqué immédiatement avec Monsieur Terrien. S'il plaisait à Monsieur Versailles de passer à nos bureaux nous serions des plus heureux de sa visite.

Agrées, cher Monsieur, l'expression de mon entier dévouement en H.S. et H.I.

Ch. Charlebois, O.M.S.



Ottawa, June 11th, 1920.

The Hon. J.-E. Caron,
Minister of Agriculture,
Quebec, P.-Q.

Dear Mr. Caron,

I beg to acknowledge receipt of your letter of June 5th, enclosing copy of letter you sent to Mr. Drury. I read both with interest. I expect to be in Toronto some day next week and expect to see Mr. Drury while I am there. I will be very glad to discuss with him the matter you mention.

I am,

Yours truly,

(Signed) T. A. Crerar.

(true copy)



Y6

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
PROVINCE DE QUÉBEC
GABINET DU MINISTRE

Québec, le 14 juin 1920.

Monsieur Olivar Asselin,
S/ Versailles, Vidricaire & Boulais,
Montréal.

Cher M. Asselin,

Je vous inclus copie de la réponse que
je reçois de l'Hon. M. Grerar à la lettre que je lui
avais adressée. L'Hon. M. Drury est absent pour une
dizaine de jours, mais son secrétaire m'a répondu que
ma lettre lui serait communiquée à son arrivée.

Votre bien dévoué,

2 colis

6751 **6752**

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

M. Eugène Seers
97 Walden Street
Cambridge
Mass
Maître de poste.

On doit conserver ce certificat et le produire s'il devient nécessaire de faire faire des recherches au sujet de l'objet recommandé.
Le bureau de poste garde un mémoire complet de l'objet recommandé, mais l'expéditeur peut, s'il le désire, écrire sur le dos de ce certificat, le nom de la personne à qui l'objet recommandé est adressé afin d'identifier plus facilement ses

16 juin 1920

M. Eugène Seers,
97, Walden Street,
Cambridge.

Cher monsieur Seers,

Je vous envoie quelques livres parus depuis peu au Canada et qui vous intéresseront. Ce sont:

- Cronis Laurentiens, du Frère Marie Victorin;
- La Naissance d'une race, de l'abbé Lionel Groulx;
- Versions, de Marcel Dugas;
- Figurines, d'Edouard Chauvin;
- La Scouine, d'Arthur Leberge, "fils de Pierre";
- Les Cailloux, de Jean Molin;
- Le Cap Eternité, de Charles Gill;
- Fiances, d'Yvonne Charette;
- Symphonies, de Léo d'Yrill;
- En service de la tradition française, d'Edouard Montpetit

Vous voudrez bien me renvoyer ces ouvrages que vous en aurez fini. J'aurai probablement bientôt besoin de La Naissance d'une race et du livre de Montpetit, pour en faire un article.

Je vous envoie également quelques numéros de la Revue moderne. J'abhorre cette revue à certains égards, mais je la trouve commode pour la latitude qu'elle accorde à ses collaborateurs. Notez aussi que c'est uniquement pour des motifs de gratitude personnelle envers les Huguenin que j'y publie un article par mois, même quand je n'ai pas le temps d'écrire. Je vous prierais de me conserver également ces numéros.

Cordialement à vous,

Pres de la Revue moderne des novembre 1919 à juin 1920 inc (8) adressés le 24 juin 1920.

Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90

Montréal, 17 juin 1920.

M. Gilbert LaRue,
à l'Authorité,
152, rue S.-Denis.

Mon cher LaRue,

Comment n'ai-je pas encore trouvé le moyen de vous remercier? C'est le secret de la "boîte" où je m'épuise à faire la fortune de mes concitoyens.

Amitiés, en attendant que j'aie l'occasion de vous rendre la pareille.

Cordialement à vous,



Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90

Montréal, 21 juin 1920.

M. Casgrain & Charbonneau, pharmaciens,
30 est, rue S.-Paul,
Montréal.

Messieurs,

Je vous adressais le 19 mai le compte ci-inclus. Quelques jours après, à deux reprises, j'ai demandé à M. Lamalice, qui était au courant de cette affaire, de vouloir bien me dire si je serais payé bientôt; il me dit que le compte avait été soumis à M. Charbonneau et me pria de communiquer avec celui-ci. A plusieurs reprises depuis, j'ai cherché à communiquer avec M. Charbonneau par téléphone, mais chaque fois on m'a répondu qu'il était absent, qu'il rentrerait bientôt et qu'il me rappellerait. J'ai chaque fois laissé mon nom et mon numéro de téléphone, mais on ne m'a pas rappelé. Aujourd'hui l'on m'informe que MM. Charbonneau et Lamalice sont tous deux partis en vacances et qu'ils rentreront dans deux ou trois semaines seulement. J'admettrais très bien une demande de délai motivée par excès de travail, par l'absence du fonctionnaire compétent, etc., mais je n'aime pas du tout la manière puérile et véritablement outrageante dont on m'a traité.

J'ai donc l'honneur de vous informer que si ce compte n'est pas payé d'ici une semaine, je prendrai des procédures judiciaires. L'intérêt que j'ai porté à votre maison dans cette affaire et le service que je crois lui avoir rendu me justifiaient, je crois, d'attendre un peu plus de considération.

Bien à vous,

Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90

Montréal, 19 mai 1920.

Casgrain & Charbonneau (limitée)
30 est, rue S.-Paul,

doivent à

Olivar Assolin,
Rue S.-Jacques, 90

Pour étude et rédaction de prospectus.....\$75



*Payé le 5-8-20
par Assolin \$75.
als*

EMISSION

de 2250 actions ordinaires et de 1000 actions privilégiées
de la valeur nominale de \$100 chacune, de

CASGRAIN & CHARBONNEAU (limitée)

pharmaciens en gros,

de Montréal

Capital autorisé

\$400,000

Emission

~~\$275,000~~
~~Actions privilégiées — \$100,000~~
~~Actions ordinaires — 175,000~~

PERSONNALITE DE LA MAISON.— La maison Casgrain & Charbonneau fait en gros à Montréal la fabrication et le commerce des produits pharmaceutiques. Fondée en 1910, autorisée comme compagnie à responsabilité limitée en février 1920 par lettres patentes du gouvernement fédéral, elle n'a cessé d'étendre ses opérations. De 3000 pieds carrés qu'ils occupaient en 1910 (rue Amherst, 187), ses établissements en sont venus à couvrir (aux nos 28 et 30 de la rue Saint-Paul) 30,000 pieds carrés. Elle a aujourd'hui un personnel de 60 personnes. Son commerce s'étend graduellement à tout le Canada. Elle fournit particulièrement aux hôpitaux, aux pharmaciens, aux cabinets dentaires, aux dispensaires publics et privés. Nous ne craignons pas de dire qu'elle jouit d'une réputation enviable auprès de ses clients et dans le monde des affaires en général.

ADMINISTRATION.— La maison Casgrain & Charbonneau est toujours restée entre les mains de ses fondateurs. Ceux-ci ont su à leur tour s'attacher, en l'intéressant à l'entreprise, un personnel d'une loyauté et d'une compétence éprouvées. Ainsi s'explique le remarquable succès de la maison. Le premier conseil d'administration élu en vertu de la charte comprend: J.-A.-M. Charbonneau

(président), J. Murray (vice-président), L. Lamallice (secrétaire-trésorier), ~~J. Murray~~, J.-A. L'Ecuyer, Ed. Boissonnault.

Inutile de dire que l'intérêt de la maison sera d'assurer à ses nouveaux actionnaires une participation équitable et effective à son administration, surtout s'ils sont familiers avec son industrie et son commerce.

DEBUTS FINANCIERS ET BILAN ACTUEL.— Fondée ^{en 1910} avec un capital de quinze cents dollars (\$1,500), la maison Casgrain & Charbonneau, au 31 décembre dernier, avait accumulé un surplus de \$175,000, ainsi qu'en témoigne le bilan ci-dessus, vérifié par *M.* comptable autorisé:

Les bénéfices accumulés en moins de dix années ressortissent donc à \$17,500 par année en moyenne. Mais pendant que les bénéfices des trois premières années furent seulement de _____ et de _____, respectivement, ceux de 1919, avec le même capital, ont été de \$40,000. Ces chiffres indiquent suffisamment la nature rémunératrice des affaires, l'importance toujours croissante de la clientèle, la prudence de l'administration.

OBJET DE L'EMISSION.— La présente émission permettra à la maison Casgrain & Charbonneau (Limitée) d'étendre le champ ^{et d'accroître le volume} de ses opérations, et ~~d'en accroître le volume~~, ce qui lui sera facile, étant donné l'énorme commerce fait aujourd'hui dans le Québec par des maisons anglo-canadiennes ou étrangères. La direction est convaincue que ^{la} cette modeste somme de \$100,000, ajoutée à ses ressources actuelles, suffira ^à la mettre au premier rang des firmes canadiennes et américaines du même genre. ^{Elle} ~~La maison~~ entend particulièrement: 1^o fabriquer et importer sur une plus grande échelle; 2^o pratiquer sur une plus grande échelle la représentation de maisons européennes; 3^o mettre en valeur, pour en tirer parti dans son intérêt et dans l'intérêt public, les talents insoupçonnés que les Canadiens-Français commencent à montrer dans le domaine de la chimie.

NATURE DE L'EMISSION.— Les chefs de la maison auraient pu, comme il arrive si souvent en pareil cas, vendre leurs intérêts argent comptant à la nouvelle compagnie, et s'attribuer en outre, ^{pour leur actif} ~~pour les valeurs~~ ^{forte proportion du capital} ~~moraux~~ ~~une série formidable~~ d'actions ordinaires. Parce que cette maison est leur œuvre, qu'ils entendent bien s'identifier plus intimement que jamais avec elle, qu'ils ont dans son avenir financier une confiance illimitée, et qu'en outre ils entendent traiter leurs nouveaux ^{associés} ~~co-actionnaires~~ non pas en dupes, mais en ^{égaux} ~~associés~~, ils ont pris, pour les \$175,000 de bénéfices accumulés, \$175,000 d'actions ORDINAIRES, pas un sou de plus en papier ni en argent. Ces 1750 actions sont comprises dans l'émission totale de \$275,000 mentionnée ci-dessus. Sans ~~pas~~ ^{pas} soumettre d'eau dans son capital-actions, la compagnie aura donc à sa disposition, à part le produit de ses \$100,000 d'actions

privilégiées vendues au pair, le même crédit, le même fonds de commerce, les mêmes ressources, que celles avec lesquelles elle a fait \$40,000 de bénéfices en 1919.

LES ACTIONS PRIVILEGIEES 8 %.— Les \$100,000 d'actions offertes au public portent priorité quant au capital et au dividende, sont non participantes, au dividende fixe et cumulatif de 8 %, et convertibles en actions ordinaires au gré de l'actionnaire. Même si le nouveau capital ne devait pas augmenter les bénéfices, le paiement d'un dividende de 8 % sur \$100,000 ne prendrait encore qu'un cinquième des bénéfices de l'an dernier. Le règlement d'émission, voté à une assemblée générale des actionnaires tenue le _____, porte que le privilège du dividende fixe et cumulatif ne pourra être conféré à d'autres émissions sans le consentement des premiers actionnaires privilégiés. Ceux-ci seront donc plutôt dans la situation d'obligataires.

MODE DE SOUSCRIPTION.—Les agents de souscription devront porter une autorisation écrite de la maison, visée depuis huit jours au plus. Les souscriptions devront être acquittées par chèques
A L'ORDRE DE LA BANQUE _____ POUR LE COMPTE DE
CASGRAIN & CHARBONNEAU (limitée). Les titres seront remis sur réception de la souscription acquittée.

LES ACTIONS PRIVILEGIEES 8 %.— Les \$100,000 d'actions offertes au public portent priorité quant au capital et au dividende, sont non participantes, au dividende fixe et cumulatif de 8 %, et convertibles en actions ordinaires au gré de l'actionnaire. Même si le nouveau capital ne devait pas augmenter les bénéfices, le paiement d'un dividende de 8 % sur \$100,000 ne prendrait encore qu'un cinquième des bénéfices de l'an dernier. Le règlement d'émission, voté à une assemblée générale des actionnaires tenue le, porte que le privilège du dividende fixe et cumulatif ne pourra être conféré à d'autres émissions sans le consentement des premiers actionnaires privilégiés, exprimé par le vote favorable des deux tiers en valeur. Ceux-ci seront donc plutôt dans la situation d'obligataires.



Par le règlement No 15 de l'assemblée générale des actionnaires, du 15 mars 1920, les attributs suivants ont été conférés à ces actions: 1^o priorité dans la distribution du capital; 2^o priorité dans le paiement d'un dividende cumulatif fixé à 8 %, sans participation aux bénéfices supplémentaires; 3^o réserve des privilèges ci-dessus à la seule émission actuelle, sauf consentement des actionnaires privilégiés, exprimé par le vote favorable des deux tiers en valeur.

Approved
James [unclear]
[unclear]

M 1566

Capital Autorisé :
\$400,000.00



Emission de
\$275,000.00

ASGRAIN & CHARBONNEAU

Limitée

Pharmaciens en Gros
MONTREAL.

Offrent aux Capitalistes canadiens ainsi qu'aux
petits épargnistes l'occasion de faire un placement
rémunérateur et de tout repos, en souscrivant au
capital-actions de la compagnie, qui porte leur nom,
incorporée au Fédéral d'après l'acte des Compagnies
1806.

Présente Emission de : \$275,000.00

2750 actions	Valeur au pair \$100. par action.
\$25,000.		\$250,000.
Actions privilégiées 8%		Actions ordinaires.

OFFICIERS.

Président	J. A. M. CHARBONNEAU,
Vice-président	J. MURRAY,
Secrétaire-Trésorier	L. LAMALICE.

DIRECTEURS.

J. A. M. CHARBONNEAU,	
J. MURRAY,	L. LAMALICE,
J. A. LECUYER,	ED. BOISSONNAULT.

Bref
Historique
de la
Maison.

La compagnie Casgrain & Charbonneau Limitée, fut fondée en 1910, et débuta au No. 137, rue Amherst, où elle occupait un espace d'environ 3000 pieds carrés. En 1916 afin d'emmagasiner plus de marchandises et répondre aux exigences d'une clientèle toujours plus nombreuses, elle se transportait au No. 30, rue St-Paul est, (adresse actuelle), immeuble de 6 étages, ayant une superficie de 15000 pieds carrés. En mai 1919 elle loua l'immeuble portant le No. 28, rue St-Paul, porte voisine de son établissement, doublant ainsi son espace; ce qui lui permit d'ouvrir un nouveau département pour la vente de tout ce qui se rapporte aux dentistes et laboratoires dentaires.

Objet de la
Présente Émission.

- 1°—Fabrication de tous les produits pharmaceutiques et autres qui peuvent être fabriqués avec profit au Canada.
- 2°—Importation sur une plus grande échelle de tout ce qui fait l'objet du commerce pharmaceutique.
- 3° — Représentation d'agences Européennes pour tout ce qui a trait à la pharmacie.
- 4°—Agrandissement de notre champ d'action d'un bout du pays à l'autre.

Pas de
Spéculation.

La présente émission est offerte dans un but de placement et non pour fins de spéculation — en prévision de l'augmentation assurée de la population du Canada et partant des avantages qui en découleront pour les affaires du pays en général.

BLANC DE SOUSCRIPTION

\$100.00 PAR ACTION

Casgrain & Charbonneau Ltée,
28-30, rue St-Paul est,
Montréal.

Messieurs,

Je, par les présentes, souscris
ordinaire..... à la présente Emission du Capital-actions de la compagnie Casgrain & Charbonneau Ltée.

A cet effet, vous trouverez mon chèque au montant de.....Dollars.

Date.....

..... Action privilégiée..... ou

Signé

N. B. — Les souscriptions doivent être accompagnées d'un chèque accepté à l'ordre de Casgrain & Charbonneau Limitée.

Personnel
de la
Compagnie.

Il se compose de 60 employés, voyageurs et représentants. D'une expérience consommée, ces employés portent un égal intérêt à leurs patrons et à la clientèle de la maison.

Bilan
de la
Compagnie.

ACTIF

Marchandises et Comptes Recevables	\$196,238.91
Machines, Etiquettes, Annonces, Marques de commerce enregistrées, Formules	60,774.49
	<hr/>
	\$256,013.40

PASSIF

Comptes payables	81,013.40
Surplus	\$175,000.00

21 juin 1920.

R. P. Charlebois, o.m.i.,
au Droit,
Ottawa.

Cher Père Charlebois,

Pour des raisons particulières que je vous dirai à notre prochaine entrevue, mais qui ne modifient en rien ~~les~~ projets, M. Versailles a décidé de remettre au mois de septembre le règlement de notre affaire d'Ottawa. Vous seriez bien aimable de dire à Terrien de ne rien faire en attendant sans nous prévenir, car nous comptons sur lui.

Croyez, cher Père Charlebois, au
dévouement de

Votre très humble serviteur et ami,

DA/CR



Montréal, 21 juin 1920.

M. Ferdinand Paradis,
Paramé.

Mon cher Paradis,

Nous sommes depuis quelques jours à la Baie d'Urfé, près de Sainte-Anne-de-Bellevue, qui est lui-même à 23 milles de Montréal, dans la direction d'Ottawa. Je serai en vacances du 5 juillet au 19; si vous avez toujours l'intention de venir à Montréal cet été, je serais heureux que ce fût à ce moment, car nous serions plus à l'aise pour vous recevoir et nous pourrions passer plus de temps ensemble. ~~Écrivez-moi~~ Écrivez-moi donc au courant de vos intentions.

Cordialement à vous,

Chez Versailles,
Immeuble Versailles,
Rue S.-Jacques, 90



Le boulevard, 21 juin.

No 9-268

Cher Monsieur Asselin,

Je me tais comment vous
remercier pour l'envoi de ces dix volumes :
ils m'ont fait à peu près le même effet que
dix boîtes de chocolats fins à une belle
gourmande. C'est vraiment une très gentille
attention de votre part, et je vous en suis,
à la lettre, reconnaissant. J'ai de quoi me
distraire pendant quinze jours, au plus,
et m'instruire aussi, car pendant plus de
quinze ans, je me suis laissé "croûper" dans
une ignorance crasse au sujet du mouvement
littéraire Canadien. Et votre envoi comprend
toute la gamme, depuis "La Leçon" jus-
qu'aux études ontologiques et sériuses d'Edmond
Montpetit... Je vous reverrai très fidèlement
ces ouvrages à mesure que je les aurai lus,
et d'abord les deux qui vous me désignent.
Déjà j'ai parcouru quelques chapitres de
"Au service de la Tradition Française", et
j'y trouve des qualités littéraires notables,
mais un peu un peu flasque et un peu
cise, surtout après lecture une certaine im-
pression de vide, qu'en dites-vous? - J'y
trouve qu'il volplane un peu sur les sujets

sans y arriver... Et sans doute il ne pouvait
guère rien cruser dans les limites étroites des
~~pre~~ toasts, des cours de réception, d'invitations,
etc. qu'il a recueillis dans ce volume; - mais
voilà: tout valait-il la peine d'être recueilli?
Passe pour la conférence sur Louis Veuillot,
encore qu'elle ne dise rien de neuf sur un
sujet archi-éprouvé; - mais que nous importe
la préface de l'ivre de Mlle M. Jean?... Et
puis, quelles idées vieillottes quand il touche,
aux questions sociales, et prétend, avec Flaubert,
que la démocratie est nécessairement de celle
de l'"incivilisation", etc!... ou tout un homme
"ancien régime", et que prendrait volontiers
dans l'esprit des progrès modernes le rôle
de terre ferme. La langue est correcte et
souvent élégante presque toujours; mais
l'avoue que pour moi, dans une œuvre de ce
genre, c'est l'idée qui importe. Autant je
pardonne aisément à un poète de n'avoir
rien à dire, autant j'ai peine à le souffrir
d'un conférencier. Et c'est pour ça, jus-
qu'ici, le livre de Mr. Moutret ne m'a pas
"soulevé". Je présume que celui de l'abbé
Groux doit avoir de bien autres qualités de
fond, avec, peut-être, un peu moins de style.

Je n'ai pas encore reçu les numéros de la
"Revue Moderne" que vous m'annoncez, mais ils
me arriveront sans doute tout prochainement.
Merci d'avance aussi pour cette autre au-
baine. Je suppose que votre édition parisienne
de Villégan est en préparation active?... et
que l'Anthologie continue d'avoir bon succès.
Je n'ai pas renoué à vos loirs, quel que
jour, à Cambridge. La semaine dernière,
en passant sur Dale Street, j'ai vu par
hasard sur une façade le nom de la
Maison Versailles, Victorien, etc. qui m'a
expliqué les nécessités d'affaires qui vous
amènent parfois ici.

Je demeure votre bien cordialement
dévoué,

Auguste Lévesque



Cambridge, 22 June 1929

Cher Monsieur Arselin,

Je vous réexpédie, ce jour
d'hui deux de vos volumes: Tradition Fran-
çaise et La Naissance d'une Race. Au contraire
avec le livre de M. Montpetit, celui de
l'abbé Groulx m'a plu infiniment, et je
l'ai dévoré tout d'un trait avec un inté-
rêt soutenu et croissant. C'est, je crois, une
très belle œuvre, et le fruit d'une érudition
étendue et sûre, au service de la vraie mé-
thode historique, celle qui s'occupe des hommes
plus que des choses. C'est de l'histoire vraie,
par le dedans et le dessous, à la ma-
nière de Laine. Benjamin Sulte ~~avait~~
appris chez nous cette méthode, mais l'abbé
Groulx lui révéla des qualités de concentration,
d'ordre, d'exactitude logique, qui lui
manquaient même, et qui la rendent ab-
solument lumineuse. Et il la développa en
une langue claire, concise, chaude et éloquente
à souhait, où jamais la déclamation n'élève
la voix outre mesure, où l'émotion et même
la poésie naissent naturellement des faits.

et leur restant subordonnés; - la langue
d'un professeur qui serait un causeur
jamais, sûrement, je n'ai aussi bien compris
qu'à le lire, les vrais causes de l'insuccès
final de l'entreprise canadienne et les con-
ditions fatales qui y contribuèrent. Je sais que
aussi à cet homme de l'Église de la distinction
de bon goût avec laquelle il apprécie le rôle
de l'Église dans la Colonie, lui laissant toute
la gloire qu'elle mérite, mais avec la répu-
tation, dirait-on, d'un fils bien élevé à
prouer et vanter sa mère... Vraiment, à
part une tendance à exposer parfois les
erreurs de gouvernement et de système qui
nuisent le gravement à notre expansion,
je trouve ces conférences parfaites de calme,
d'équité et de pondération - et pour le style,
les seules choses qui m'y aient de plus sou-
vent une demi-douzaine de métaphores, clochant
sur leurs pieds (nourrir ardemment une
utopie, etc.) et l'emploi deux fois de plus du
mot "allégeance" dans la préface. Et quand
même on me dirait qu'allégeance vient
du bas-latin allegiantia, et qu'il a été en
usage au moyen-âge; quand on me prouve-
rait, ce dont je doute, qu'on l'emploie mainte-

nant en France en dehors de certaines locutions
bien définies, je m'en défierais encore, ~~peut-être~~
c'est sûrement par la route de l'anglais
qu'il nous serait revenu, et qu'à passer
par là il garde un faux-air d'anglicisme.
Et fallait-il, en tout cas, l'écrire deux fois
en deux pages? -

Merci encore une fois pour ces deux
volumes, et les autres, que je me fonderai
pas plus que de raison à vous renvoyer -
J'ai déjà parcouru "La Nouvelle" - Ah!
la Nouvelle, l. J. Vous en reparlez -

- Votre bien dévoué

Eug. Senz



Paraná, le 25 juin 1920

Monsieur Oreste Asselin
Montréal

Mon cher Asselin, je m'empresse de répondre à votre
bonne lettre du 21.

Il est évident que je ne pourrai me mettre en voyage
avec ma femme avant septembre. Mon enfant malade et
sous traitement, chorée passée à l'état chronique, va
retourner mes soins jusqu'à cette date; comme alors deux ou
trois autres garçons se rendront au collège, il deviendra
beaucoup plus facile de nous absenter de la maison.

Votre invitation de nous rendre à la Baie d'Urfe est
très tentante et nous aurions eu du plaisir à vous y
rejoindre pendant vos vacances, c'est bien malheureux
qu'il ne faille pas penser.

Mais, dites-moi donc: l'auteur de l'Arbre a-t-il eu
quelque chose à faire avec le joli nom de la Baie d'Urfe,
qui sonne si étrangement dans un pays où se rencontrent
tant et tant de noms de lieux et de gens?

Je lis avec beaucoup d'intérêt vos articles de la Revue et
de la Revue Moderne. Vous donnez parfois de rudes

Coups de botte, ce qui n'est pas pour me déplaire, ayant
honneur du journalisme à l'eau de rose

Quelqu'un me dit avoir dit que le "Carayon Écrant"
Bilodeau, naguère du Dévoû, doit aller prochainement
à Paris; il y sera peut-être plus à sa place
que dans le journalisme, où il tournait toujours dans la
même ornière.

À titre d'ancien élève du Séminaire de Rimouski vous
devriez avoir trouvé aux fêtes du Cinquantenaire qui s'y
célébraient cette semaine. Mais vous avez sans doute comme
moi bien d'autres chats à fouetter.

Je regrette que votre famille ne soit pas revenue à Trois-
Rivières. Nous aurions pu facilement nous rencontrer,
soit ici, soit ailleurs.

Mais nous nous verrons dans le septembre; c'est du moins
l'espérance que je nourris. Mais l'homme propose...

Rappelez-moi au souvenir de madame Asselin et
croyez-moi votre ami tout dévoué

Ferdinand Paradis



7-271
Cambridge, 26 June.

Monsieur Strelin,

Je vous renvoie aujourd'hui, avec
respectueux remerciements, "La Gloire" et les
"Broquis Laurutius". La Gloire est un phé-
nomène en son genre, phénomène, je crois, d'in-
conscience littéraire, qu'on dirait par fait issu
d'une gague. La première chose qui saute
aux yeux, naturellement, c'est sa grossièreté:
mais ce qui me choque c'est moins la grossiè-
reté même que la façon plate et imbécille
dont elle est conçue le plus souvent, la fute-
lité, l'enfantillage, le manque d'intérêt des
situations où elle s'étale, son absence de
raison d'être et de logique dans l'ouvrage.
Je suis pour la liberté absolue de l'expression
dans l'art, pour la peinture de la vie intégrale,
l'admirable, le déshabillé, le dégrafé, et
tout ce qu'on voudra. Mais, il faut que toute
audace ait sa justification artistique et
fasse corps avec un ensemble qui se tient
debout. Or, pour Laberge, le brutal trouble
été une fin en lui-même; il le suscite dans
qu'on sache pourquoi, dans des épisodes de l'œuvre
qui ternissent sur l'œuvre, comme autant de

chersux sur une soupe déjà sale. Et quand Zola
dans, je ne sais plus quel chapitre, ~~apprit~~
montra son héroïne aux prises avec d'autres
poissards en une querelle de haut sautoir,
après avoir gonflé jusqu'aux bords le flot de
la colère et de l'insulte, épuisé le vocabulaire
du ruisseau, et monté toute la scène à un dia-
pason presque épique, ne vint à ajouter:
"Alors elle montra son cul"; - la préparation
antérieure est telle que le mot est la chose
ne se prononce plus, devenant une finale
obligatoire dont la logique s'impose... La tension
aiguë de la situation, l'ivresse brutale de ~~la~~
~~tenue~~, le lyrisme des insultes échangées,
donnent à ce dernier trait un caractère de
renouement catastrophal comme on en
trouve dans Euripide; - c'est, dans le
de mot, un point culminant, ~~qui~~ une
première la tragédie qui précède, de la
dignité, j'allais dire de la destruction.
Ainsi Alcandre, la vision, sangrante et agran-
dit presque en apothéose... Mais quand
je lis que Paulina enfant "pessait au lait",
et que ses compagnons d'école organisaient
des concours à qui "pessait le plus haut",

non, je ne suis pas transporté... ce qui est
pis encore, c'est que l'auteur, n'a pas même
toujours le courage du mot propre qui, dans
l'espèce, serait le mot sale... La scène de
Zola, transportée dans la maison d'école, de-
vient l'exposé d'un "panorama"... Or il y a
- il n'en de plus de goût que la perspective
dans la vulgarité, et de plus de plaisir qu'une
délille polissonne?... Si l'on met cela de côté,
le roman, restait encore mou par son
manque absolu de plan, de composition.
C'est le roman invertébré par excellence,
auquel "Bourand et Péculot" ne donnaient
des points... Rien n'y commence et n'y finit
et, en somme, rien n'y arrive... Tout ce rap-
port, il est vrai, c'est bien plus réaliste que
Zola, qui se croyait seulement réaliste, et
qui faisait de tous ses types des ~~personnages~~
de légende; - mais Charlot, la Rouille,
Mago, c'est de la photographie sur zinc, et
leurs aventures sont aussi bêtes que la vie...
Après tout, on se tromperait bien, je pense, si
- l'on ne voyait dans ce livre aucune valeur;
il y a, dans les descriptions surtout, une sorte
d'observation exacte et une ~~habileté~~ d'expression
auxquels peu de nos auteurs atteindraient peut-
être. Si Laberge, fils de Pierre, avait vingt ans

Cambridge, 30 juin

9.272

Messieurs,

Encore trois volumes que je vous renvoie : "Version", "Mauves", et "Le Cap Étérnité". - Après avoir lu "Version", je n'en fais qu'un plus long qui admet sur Le Cardoumel et Péquy, mais j'ai un peu fait connaissance avec Marcel Dugas, et c'est un quelque chose pour un amateur de curiosités comme moi - j'aurais voulu que la plaquette contint de portraits de l'auteur : il doit ressembler à Barbey d'Aurevilly - Je retrouve dans plusieurs le geste de Paladin, le verbe étourdissant et profond du "dernier des prophètes", avec, en plus, l'obscurité mystique, le ceibisme éclatant et bariolé d'un disciple de Sâr. Péladan. - Il a au moins une grande qualité, c'est, par son refus, d'échapper à la platitude ; - et, à condition de ne pas faire la moindre attention à ce qu'il veut dire, on a de la joie à le suivre dans les sauts périlleux de mots et d'images avec que il se livre. "Mauves" ne me paraît pas être fort. Vous qui pensez que nous n'avons pas de littérature "masculine", que des volumes de la littérature féminine des vôtres ?

pas aimé, - et, si vous me permettez de le dire
à présent que j'ai pu examiner l'Antho-
logie tout à loisir, le principal défaut
~~de~~ de l'ouvrage est sa trop grande brièveté.
Il était impossible, je crois ^{de couvrir} dans les limites,
un tableau exact et vivant de notre
poésie, qui rendit pleine justice aux hom-
mes et aux œuvres. L'impression résultant
de la succession trop rapide de tant de
poètes finit par être un peu confuse, et
la personnalité de chaque auteur ne se dé-
tachait plus assez... Il eût fallu que l'œuvre
entière eût été conçue dans la proportion
de ces parties qui paraissent maintenant
dématurées... Mais vous n'y pouviez rien,
sans doute, et le volume unique était tout
ce que vous permettaient les circonstances,
alors qu'il en eût fallu deux ou trois...

Je vous ferai prochainement un des-
sin de vos volumes qui me restent -
Merci, encore une fois - -

Très bien cordialement

Aug. Séguin

Cambridge, 4 juillet

7.273

Cher Monsieur Asselin,

Vous avez bien reçu, j'espère, les envois que je vous ai faits ces jours-ci. Aujourd'hui je vous expédie le reste de vos intéressants volumes, à savoir, les poèmes de Jean Nolin, Edmond Beauvin, et Les d'Yuil, en vous remerciant du plaisir qu'ils m'ont procuré. Il y a bien de l'impression dans tous ces essais, dont les auteurs, je crois, sont des jeunes, mais il y a aussi un talent incontestable, surtout, à mon avis, chez Nolin et Beauvin. Celui-ci a bien la touche qui sied à la chanson bolivienne: il a la gaieté fantaisique un brin de mélancoles: il a aussi, chose si rare dans nos auteurs, l'esprit. Et quand il essaie un peu d'être bolivien, comme dans "Figueros de Courbet", il atteint à l'émotion, discrète ou à l'ironie, délicate. La pièce "J'ai rêvé d'elle", que vous avez reproduite dans l'Anthologie, est certainement belle et d'une sensation aigue. J'aime aussi beaucoup "Mimi Printemps", et j'aime presque tout dans "Mimi",

sauf, naturellement, les chœurs, et les séquences.
A la lire j'aurais cru l'auteur fils d' Hector
Chauvin plutôt que d'Adolphe. Je les ai
connus tous deux au collège, et Hector était
le type du jeune homme aimable et vibrant,
d'une distinction native qui sentait la race,
avec une touche de légèreté bien française,
tandis qu'Adolphe, son ami d'ailleurs, avait
la distinction aussi, mais dans le sérieux et
le poli... Ce n'est pas la première fois que l'éta-
blissement aura fait de ces transpositions littéraires.

Jean Nolin peut avoir dans son livre bien
des poésies qui sentent la quinzième année,
mais voyez sur que le poète, jeune ou vieux, qui
peut écrire "L'Arme" n'est pas à confondre
avec la vulgaire prose. C'est dommage, qu'il
y ait là ce "coucou lumineux" de grivoiseries
dont je cherche en vain à évoquer l'image mentale.
Mais que l'inspiration de cette poésie ait puée,
esthétique, jeune et fraîche, et que c'est donc
joli, cette

... douleur d'avoir, pour la première fois
sans d'effrayer l'Amour par le ton de nos voix

Pourquoi votre Canada ne donne-t-il pas
une page plus, d'un courageux et à toute sa
promesses? - Nolin, Chauvin et bien d'autres
iront sans doute grossir le nombre de ceux
qui ont fait un livre et le tout, le reste

meubons bis jus qu'au cou dans la vie posthume
Quand à Léon d'Yvel, je ne sais si vous Trouvez
comme moi que pour toutes l'adventure sym-
boliste il faut posséder une maîtrise de mots
absolue, une science verbale telle, qu'elle puisse
suppléer à tous les autres éléments qui aident
et soutiennent les poètes anciens: l'idée,
le sentiment, le sens commun, etc. Comme le
symboliste met tout dans le mot, il faut qu'il
soit joué en victoire, comme d'un instrument com-
plet, suffisant en lui-même à "faire poésie".
Et, la médiocrité dans l'expression n'a rien
qui la rachète ou qui l'excuse... Il faut faire
parler, chanter jus qu'à la conjonction et l'article
il faut que chaque vers, par la rareté, la
subtilité, l'imprévu de sa notation musicale,
fasse la curiosité, et exalte l'âme à un point
des dessous... quand il y en a... Je ne vois pas
que Léon d'Yvel ait atteint cette science occulte
et un art presque divinatoire du mot, que
notre Chopin semble posséder, lui - Et ce sans
doute nombre de vers bien frappés et éclatants,
mais combien d'autres inermes et pâles!... S'il
est un jeune, lui aussi, et s'il ne s'en bonifie
pas trop tôt, qui sait? - Ce que j'ai aimé assez
dans le volume, c'est la petite poésie

de beaux fils", "Electotype" "Celle Année", et de
d'autres articles, où l'auteur s'est beaucoup donné
de son métier d'orfèvre -

Et me mettra plus à vous renvoyer que
la "Revue Moderne", qui m'a fait passer plu-
sieurs agréables soirées, et où j'ai suivi vos
articles avec grand intérêt. Je vous en dirai
même impression quand j'aurai mieux relu
les fascicules...

Dites-moi donc, y aurait-il ^{quelque chose} de plaisir,
dans cette revue ou dans une autre, des tra-
ductions de romans ou nouvelles anglaises
ou américaines, offrant un intérêt spécial
et jusqu'ici inconnus du public français?
À travers les nombres innombrables de médiocrités
littéraires, plusieurs écrivains continus pourains
ou à peu près ont donné au roman anglais
des œuvres remarquables et sans parler des
romanciers psychologues comme Meredith,
des romanciers sociologues comme Wells,
qui ainsi que Lemaître l'a dit plaisamment
de Hugo, "peuvent avoir du génie, mais
malheureusement n'ont que cela", il y a des
romans américains et anglais, qui s'écrivent
des livres pas du tout ennuyeux, très-amusants,
au contraire, presque français par leur esprit,

leur verve et leur rapidité d'allure, et ce seraient
celles-là, naturellement, qui attireraient le
plus notre public. Je vous citerais John
Locke, un anglais, l'auteur du "Cher
Vagabond"; de "Stellamaris", et "L'Année
Merveilleuse", etc. et l'américain O. Henry,
dont les courtes nouvelles sont d'un intérêt
et d'un appel humain peu ordinaire... Si la
"Revue Moderne" voulait publier de temps en
temps une traduction de ce genre, et avait
le moyen de défrayer un peu le traducteur,
j'avoue que, pour des fins que vous desirez,
je serais aise d'essayer ce travail... Mais, vous
savez, c'est seulement là une idée en l'air,
qui vient de me arriver, que je n'ai pas mesura-
ment, et à laquelle je vous prie de n'atta-
cher aucune importance... Peut-être, si je
commencais une telle entreprise, aurais-je bien
de la peine à la mener à bout -

Je demeure votre cordialement dévoué

Ernest Senz



OTTAWA, July 8th, 1930.

Dear Mr. Gavan :

My Premier, the Hon. Mr. Drury, has handed to me your kind communication of June 5th last. Kindly pardon our unwarranted delay in replying to same. Both Mr. Drury and myself fully realise the very unsatisfactory situation you refer to with reference to the English-French separate schools in this Province and we are anxious to do anything in our power that will be acceptable to all the elements concerned. Please accept my sincere appreciation of your very kind sentiment towards our former Government of Ontario and rest assured that we greatly esteem your broadminded and encouraging attitude towards our intentions.

With very kind regards,

Believe me,

Yours very truly,

(Signed) R.L. Grant

Minister of Education



Hon. J.-M. Gavan,
 Minister of Agriculture,
 OTTAWA, P.C.



Asselin

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
PROVINCE DE QUÉBEC
CABINET DU MINISTRE

Québec, le 10 juillet 1920.

Monsieur Olivar Asselin,
A/S Versailles, Vidricaire & Boulais,
Montréal, P.-Q.

Cher M. Asselin,

Je vous inclus copie d'une lettre que
m'adresse l'Honorable M. Grant, ministre de l'éducation
de l'Ontario, en réponse à celle que j'avais écrite à
l'Honorable M. Drury touchant la question de l'enseigne-
ment du français dans la province voisine.

Auriez-vous l'obligeance de communiquer cette
réponse au Rév. Père Charlebois.

Votre bien dévoué,



Envoyé le 12-7-20

20 juillet 1920

Envoyé à M. Eugène Deers la Revue
moderne de juillet et La vieille maison
de Blanche Lamontagne.



For José

Cambridge, 14 Juillet
9-276

Cher Monsieur Asselin,

Il est bien temps que je vous
 renvoie les numéros de la "Revue Moderne"
 que j'ai été très heureux de les parcourir, et
 quoique vous impressionner un peu ma vue,
 celle-ci me constitue sans doute un loable
 effort vers deux choses dont notre pays a
 grand besoin: l'élargissement des idées
 et la culture française. Par l'éclectisme
 qu'elle professe, elle amènera sans doute
 des discussions, des choses d'idées infiniment
 préférables aux exposés stagnants de nos
 revues "à voie unique". Ce qui j'aurais aimé,
 c'est la note féminine qui semble y domi-
 ner, malgré tous les noms masculins dont
 elle se pare. On dirait qu'écrivant pour
 Madeleine, nombre de collaborateurs se
 croient tenus à faire de la littérature
 de genre. J'en excepte très particuliè-
 rement et absolument vos articles, qui
 sont, au contraire, très vivants et très
 virils, et dont les jugements littéraires
 me semblent presque impeccables, sans

doute parce qu'ils s'accordent presque
toujours avec les miens. Les romans
de la "Revue", ceux que j'ai lus du moins,
me paraissent de second ordre, et sans
doute on les a choisis avant tout pour
leur moralité de tout repos. Après
tout, est-ce que des tentatives de ce genre
ne méritent pas bien d'être louées, et
encouragées? - Ne sont-elles pas mieux
accueillies à notre public, plus aptes
à le former peut-être, que des entreprises
plus ambitieuses?

Merci, encore une fois, cher ami,
de votre obligeance à me transmettre
volontiers et si vite

Je suis votre cordialement dévoué

Louis Joubert

Ottawa, le 17 juillet, 1920

Casse Postale 244

Monsieur Clivar Asselin
Directeur de la Rente
Assemblée Versailles, Viduaire et Bouleis
Montreal.

Cher Monsieur

J'ai reçu la copie de la lettre de M. Grant que vous m'avez envoyée le 12 juillet. Je vous en remercie beaucoup.

Depuis cette date il n'est rien survenu d'alarmant ni de désagréable quant à la question générale. Le problème évolue cependant et suit ses phases naturelles et la solution se dessine déjà.

Les Banques ont réclamé de la Commission Sociale d'Ottawa les sommes qui leur sont dues. Celle-ci toujours à cause de l'injonction, est incapable de rembourser. Le gouvernement doit choisir entre la faillite ou la solution. Il a déjà manifesté le désir d'éviter la première alternative. Sera-t-il généreux dans l'adoption de la deuxième. Nous en gardons l'espoir. Rien n'est négligé pour la lui faire embrasser résolument.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de ma reconnaissance et l'assurance de mon entier dévouement en U.S. et N.I.

Ch. Charlebois, p.m.



32, rue de Ranelagh, Paris, (16^e)

9-278

Paris, 18 juillet 1910.

Monsieur Arcton,

Je suis heureux que vous soyez
en possession de vos exemplaires de "Jeu de Laine"
mais on ne m'a pas dit ce que les fabri-
ques avec 38 exemplaires de cet ouvrage.

Quant aux 25 frs. je les
remettrai à Dixy à qui on les réclamera à
son retour.

Et je me réjouis que je suis
entièrement à votre disposition pour des
commissionnaires de ce genre.

Je voudrais bien avoir un
exemplaire de votre anthologie des poètes c.-f.
Je vois que M. l'abbé Lacaze (?) se plaint
de n'y être pas nommé.

Le Marion dont on me parle
m'est totalement inconnu. Il est, sans doute,
moins illustré à Paris qu'à Ottawa.

L'exemplaire que M. Arcton
adresse de vos deux conférences, est bien

fatigui; je l'ai trop prêté. J'ai de, d'ailleurs,
l'offrir au duc de Beaufremont pour sa collection
de livres canadiens. Cet homme est un original
qui possède tout ce qui s'est publié au Canada
en français. Il ne savait écrit il y a deux
ans quand je publiais "Le Vigog" pour avoir
la collection de cette revue. Mais les hommes
rencontrés lui et moi; un peu par hasard il
y a 9.9. mois. Il est très intéressant, très
cultivé. Il projette de fonder une revue. Je
ne reparle pas de lui.

Monsieur Huguenin ne fait rien régulièrement le
service de la R. U. Les bouquins, sous, les
cette revue n'est pas si mauvaise que les
dits! C'est vaguement Femina, Annuaire,
etc. — J'ai particulièrement admiré les vers
de M. Ferland, qui sont presque aussi beaux
que ceux de M. Soreau. "Le blanc manteau
qui avait jeté le feu sur". Voilà, au moins, des
images rares et une belle langue poétique.
C'est vraiment de la poésie.

Puisque je suis collaborateur de la R. U. Je
dois un papier quelconque à M. H. Je

sous adresse donc, mon cher Archie, une étude sur une clameur
canadienne du XVIII^e siècle, puisque c'est la critique littéraire de la R. L.,
c'est à vous, il me semble, que je dois adresser cette étude. Je vous prie
de vouloir bien la transmettre à la direction.

L'avis propre à M. H. une collaboration sous forme de chari-
ques de la Vie Parisienne. Je n'ai jamais eu de réponse à cette offre.

Cette étude sur Mme de Beauharnais fait partie d'une série d'articles
sur la Vie canadienne au XVIII^e siècle que je suis à écrire depuis
q. q. temps déjà. Les sources de ce travail sont les papiers d'une famille
dont j'ai pris copie. J'ai l'intention de tirer des archives d'une
famille de quoi former un petit volume sur cette Vie coloniale ca-
nadienne qui est si curieuse par certains côtés. Voici quelques uns
des sujets de ces études: Le marquis de Beauport; Le Livre de Raison
de Louis René Hertel de Rouville; les Emigrés français au
Canada en 1798; Le marquis de S. Hilaire; un ennemi de Vol-
taire: le père Saffitan etc.

Mme de Beauharnais est l'une de ces études. Cette ma-
lheureuse femme est une arrière grand tante d'un père. Elle a ar-
rangement et maîtresse de haut calibre, mais je suis serri-
èrement et l'emphatique "amie" à cause des lettres de la
R. L. "j'étais obligé de mettre cela à cause des initiales, com-
me l'écrivait Clémentine Liand en 1798.

J'ai bien des projets littéraires dont je vous ferai part bientôt. En
attendant, j'écris des études sur la société canadienne au XVIII^e s.

Je voudrais bien savoir ce que M. H. peut faire un article can-
me plus que je lui envoie. Cela a son intérêt. Je suis abide d'or et
de richesses. — Je vous adresse un paquet de remerciements. Je vous prie
une femme salue; moi-même.

Montréal, 19 juillet 1920.

Madame Huguenin,
147, rue S.-Denis,
Montréal.

Chère amie,

Je vous transmets une lettre et une
pièce de vers qui vous intéresseront. Je
ne doute pas que vous fassiez une place aux
vers, ne fût-ce que dans le coin des conso-
lations.

Cordialement à vous,

